



FINANCE INCLUSIVE ET INNOVANTE (FIINOV)



SECTEUR | Finance inclusive et innovante

DURÉE | Janvier 2024 - février 2027 (37 mois)

POPULATIONS CIBLES

Populations vulnérables, acteurs des chaînes de valeur agricoles, populations en zone rurale, femmes, jeunes

POLITIQUES SECTORIELLES ET STRATÉGIES DE RÉFÉRENCE

Stratégie nationale d'inclusion financière (SNIF) 2023-2027,
Politique nationale de microfinance

ANCRAGE INSTITUTIONNEL

Ministère des Affaires sociales et de la Microfinance

BUDGET | 10 MEUR



Le gouvernement béninois considère l'inclusion financière comme un levier important du développement du pays, comme en témoigne la SNIF 2023-2027 adoptée en mars 2023. Celle-ci vise à étendre, à l'horizon 2027, à 85 % la proportion de la population adulte ayant accès et utilisant effectivement des produits et services financiers abordables et adaptés dans un environnement sécurisé.

De façon globale, l'inclusion financière au Bénin a connu une amélioration en termes d'accès et d'utilisation des services financiers. Cependant, des défis majeurs freinent encore son développement :

- la faible qualité des services financiers offerts par les institutions de microfinance : taux d'intérêt élevés, longs délais de traitement des demandes de prêts, exigences strictes liées aux garanties à fournir, risques de surendettement entraînant une faible satisfaction des clients ;
- la faible pénétration des services financiers numériques (cadre réglementaire peu incitatif, mais en cours d'amélioration, faible niveau d'alphabétisation numérique) ;
- la faible inclusion des femmes, des jeunes et des populations agricoles, généralement marginalisés par le système financier formel.

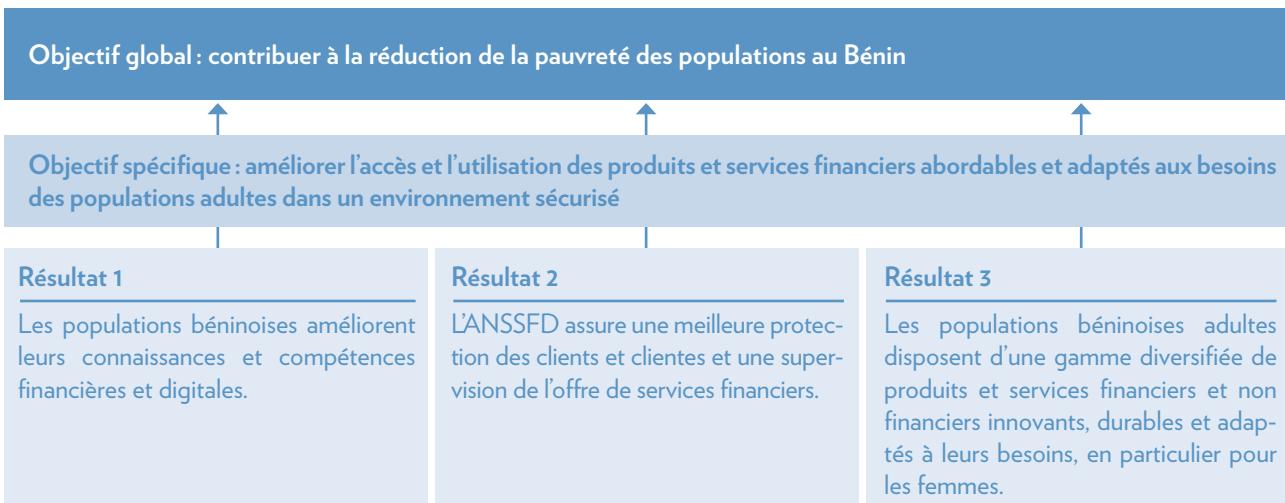
Le programme Finance inclusive et innovante s'inscrit dans ce contexte et vise à améliorer l'accès et l'utilisation des produits financiers et non financiers pour les populations des 12 départements du Bénin. Signé en janvier 2024, il s'adresse prioritairement aux populations vulnérables, aux acteurs des chaînes de valeur agricoles, aux populations rurales, aux femmes et aux jeunes.

Le programme regroupe un nombre important de structures :

- le ministère des Affaires sociales et de la Microfinance et sa direction générale de la Microfinance, dont le mandat est d'assurer la coordination des actions de promotion de la microfinance, en particulier de l'éducation financière ;
- le Secrétariat permanent (SP) de la SNIF dans son rôle de coordination des actions de finance inclusive au Bénin ;
- le Fonds national de la microfinance (FNM) ;
- le Fonds national de développement agricole (FNDA) ;
- l'Agence nationale de surveillance des systèmes financiers décentralisés (ANSSFD) ;
- l'Observatoire de la qualité des services financiers (OQSF).

Les parties qui portent le rôle de mise en œuvre des activités du programme aux côtés des partenaires susmentionnés sont ADA Luxembourg, la GIZ et LuxDev.

LOGIQUE DE L'INTERVENTION ET CHAÎNE DE RÉSULTATS



Ces résultats sont alignés avec la SNIF.

Un premier axe d'intervention participe au développement de l'éducation financière au Bénin à travers :

- la mise en place d'un programme national d'éducation financière piloté par le SP-SNIF ;
- l'opérationnalisation de l'OQSF dans son rôle d'information et de médiation financière ;
- l'appui au ministère des Affaires sociales et de la Microfinance dans le cadre de la vulgarisation de l'éducation financière via les guichets uniques de protection sociale. Il s'agit de toucher 53 de ces guichets (sur les 91 que compte le Bénin aujourd'hui), de former les populations bénéficiaires et les agents de ces centres à l'éducation financière et la protection des clients. À terme, ce sont 450 000 clients et potentiels clients des institutions financières qui seront formés ;
- l'extension du programme d'éducation financière en direction des populations agricoles à travers les organisations professionnelles agricoles. À terme, ce sont 81 000 personnes actives dans le secteur agricole qui seront formées.

Un second volet d'intervention concerne la supervision des systèmes financiers décentralisés à travers l'ANSSFD. Dans une optique de transparence et d'assainissement du secteur, une nouvelle loi de règlementation de la microfinance dans l'Union économique et monétaire ouest-africaine a été promulguée, obligeant les systèmes financiers décentralisés à se conformer à de nouvelles règles. Le programme appuie l'agence de supervision dans le développement des outils et méthodes qui permettent d'encadrer ce changement réglementaire ainsi que dans sa surveillance du secteur.

Le dernier axe concerne le développement de produits et services financiers et non financiers adaptés aux besoins de la population. Pour pallier le manque de produits adaptés aux femmes, aux producteurs, aux PME agricoles et tenant compte du changement climatique, le programme intervient auprès des deux fonds nationaux (FNM et FNDA) à travers les activités suivantes :

- la mise en place d'une ligne de financement vert au profit des systèmes financiers décentralisés (SFD) à travers le FNM ;
- le développement d'une ligne de refinancement pour les SFD en difficulté, également au niveau du FNM ;
- un soutien financier et technique au projet pilote d'assurance agricole porté par le gouvernement béninois à travers le FNDA (abondement de la ligne de financement des primes d'assurance) ;
- l'appui à quatre SFD pour le développement de produits et services financiers adaptés à l'agriculture résiliente aux changements climatiques ;
- un soutien au renforcement des capacités des institutions financières et des associations professionnelles dans le financement agricole.

Par ailleurs, les structures appuyées bénéficient d'une prise en charge de leurs activités digitales prioritaires dans le cadre du programme Développement digital (e-contrôle, digitalisation des processus de financement, transformation numérique des structures).

LUXDEV

Bureau Bénin | Zongo Ehuzu | Rue 5090 villa N°160 | Cotonou - BÉNIN
Email: office.benin@luxdev.lu



MINISTÈRE
DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA MICROFINANCE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

LUXEMBOURG
AID & DEVELOPMENT

FNM
Fonds National de la Microfinance
BENIN

LUXDEV
Luxembourg Development Agency